VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPERIENCE

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement
ou de Service d'intervention sociale *Cafdes*

CALENDRIER PREVISIONNEL 2027 – 2028

Recevabilité de votre Livret 1

- *Si votre dossier est complet, nous vous avertirons par voie électronique sur l'adresse courriel indiquée dans votre Livret 1.*

  Conformément aux textes règlementaires (https://www.vae.gouv.fr), la recevabilité de votre livret 1 sera étudiée dans un délai de deux mois à compter de la date de réception du dossier complet. La décision finale, signée par le directeur de l'EHESP, vous sera alors communiquée par voie électronique.
- *Si votre dossier est incomplet, il ne pourra être instruit et vous recevrez un courrier de demande de pièces complémentaires à nous retourner dans un délai de 2 semaines.*

Après recevabilité de votre livret 1 → Validation Livret 2 en 2027

Dépôt du livret 2 *(en version électronique)*	**Session de jury de validation**
Jusqu'au 14 Décembre 2026	16 et 17 Mars 2027
Jusqu'au 18 Mai 2027	5 et 6 octobre 2027

Après recevabilité de votre livret 1 → Validation Livret 2 en 2028

Dépôt du livret 2 *(en version électronique)*	**Session de jury de validation**
Jusqu'au 30 Novembre 2027	14 et 15 Mars 2028
Jusqu'au 29 mai 2028	17 et 18 Octobre 2028

La date limite s'entend dans le fuseau horaire du lieu où le dossier est examiné (Rennes, donc heure de Paris).

Le calendrier proposé peut être modifié en fonction d'évènements indépendants de notre volonté.